

ANNEXE I

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Les professionnels de la santé déclarent tout effet indésirable suspecté. Voir rubrique 4.8 pour les modalités de déclaration des effets indésirables.

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 200 microgrammes, gélules
Bylvay 400 microgrammes, gélules
Bylvay 600 microgrammes, gélules
Bylvay 1 200 microgrammes, gélules

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Bylvay 200 µg, gélules

Chaque gélule contient de l'odevixibat sesquihydraté équivalent à 200 microgrammes d'odevixibat.

Bylvay 400 µg, gélules

Chaque gélule contient de l'odevixibat sesquihydraté équivalent à 400 microgrammes d'odevixibat.

Bylvay 600 µg, gélules

Chaque gélule contient de l'odevixibat sesquihydraté équivalent à 600 microgrammes d'odevixibat.

Bylvay 1 200 µg, gélules

Chaque gélule contient de l'odevixibat sesquihydraté équivalent à 1 200 microgrammes d'odevixibat.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Gélule

Bylvay 200 µg, gélules

Gélule de taille 0 (21,7 mm × 7,64 mm) composée d'une coiffe opaque ivoire et d'un corps opaque blanc; portant l'inscription à l'encre noire «A200».

Bylvay 400 µg, gélules

Gélule de taille 3 (15,9 mm × 5,82 mm) composée d'une coiffe opaque orange et d'un corps opaque blanc; portant l'inscription à l'encre noire «A400».

Bylvay 600 µg, gélules

Gélule de taille 0 (21,7 mm × 7,64 mm) composée d'une coiffe et d'un corps opaques ivoire; portant l'inscription à l'encre noire «A600».

Bylvay 1 200 µg, gélules

Gélule de taille 3 (15,9 mm × 5,82 mm) composée d'une coiffe et d'un corps opaques orange; portant l'inscription à l'encre noire «A1 200».

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Indications thérapeutiques

Bylvay est indiqué dans le traitement de la cholestase intrahépatique progressive familiale (PFIC pour Progressive Familial Intrahepatic Cholestasis) chez les patients âgés de 6 mois ou plus (voir rubriques 4.4 et 5.1).

4.2 Posologie et mode d'administration

Le traitement doit être instauré et supervisé par des médecins expérimentés dans la prise en charge de la PFIC.

Posologie

La dose recommandée d'odevixibat est de 40 µg/kg administrée par voie orale une fois par jour le matin. L'odevixibat peut être pris avec ou sans aliments.

Le tableau 1 indique le dosage et le nombre de gélules qui doivent être prises quotidiennement en fonction du poids corporel pour obtenir une dose approximative de 40 µg/kg/jour.

Tableau 1: Nombre de gélules de Bylvay nécessaires pour atteindre la dose nominale de 40 µg/kg/jour

Poids corporel (kg)	Nombre de gélules de 200 µg		Nombre de gélules de 400 µg
4 à < 7,5	1	ou	Sans objet
7,5 à < 12,5	2	ou	1
12,5 à < 17,5	3	ou	Sans objet
17,5 à < 25,5	4	ou	2
25,5 à < 35,5	6	ou	3
35,5 à < 45,5	8	ou	4
45,5 à < 55,5	10	ou	5
≥ 55,5	12	ou	6

La concentration/le nombre de gélules en **gras** est recommandé(e) en fonction de la facilité d'administration prévue.

Augmentation de la dose

Après l'instauration du traitement par l'odevixibat, la diminution du prurit et la réduction des taux sériques d'acides biliaires se fait de façon progressive chez certains patients. Si une réponse clinique adéquate n'a pas été obtenue après 3 mois de traitement continu, la dose peut être augmentée à 120 µg/kg/jour (voir rubrique 4.4).

Le tableau 2 indique le dosage et le nombre de gélules qui doivent être prises quotidiennement en fonction du poids corporel pour obtenir une dose approximative de 120 µg/kg/jour, avec une dose quotidienne maximale de 7 200 µg par jour.

Tableau 2: Nombre de gélules de Bylvay nécessaires pour atteindre la dose nominale de 120 µg/kg/jour

Poids corporel (kg)	Nombre de gélules de 600 µg		Nombre de gélules de 1 200 µg
4 à < 7,5	1	ou	Sans objet
7,5 à < 12,5	2	ou	1
12,5 à < 17,5	3	ou	Sans objet
17,5 à < 25,5	4	ou	2
25,5 à < 35,5	6	ou	3
35,5 à < 45,5	8	ou	4
45,5 à < 55,5	10	ou	5

≥ 55,5	12	ou	6
--------	----	----	---

La concentration/le nombre de gélules en **gras** est recommandé(e) en fonction de la facilité d'administration prévue.

Un traitement alternatif doit être envisagé chez les patients pour lesquels aucun bénéfice thérapeutique ne peut être établi après 6 mois de traitement quotidien continu par l'odevixibat.

Doses oubliées

En cas d'oubli d'une dose d'odevixibat, le patient doit prendre la dose oubliée dès que possible, sans excéder une dose par jour.

Populations particulières

Patients présentant une insuffisance rénale

Aucun ajustement posologique n'est nécessaire chez les patients présentant une insuffisance rénale légère ou modérée.

Il n'existe pas de données cliniques disponibles pour l'utilisation de l'odevixibat chez les patients présentant une insuffisance rénale modérée ou sévère ou une insuffisance rénale au stade terminal (IRST) nécessitant une hémodialyse (voir rubrique 5.2).

Patients présentant une insuffisance hépatique

Aucune adaptation posologique n'est nécessaire chez les patients présentant une insuffisance hépatique légère ou modérée (voir rubriques 5.1 et 5.2).

Aucune donnée n'est disponible pour les patients atteints de PFIC présentant une insuffisance hépatique sévère (classe C sur l'échelle de Child-Pugh). Une surveillance supplémentaire des effets indésirables peut être justifiée chez ces patients lorsque l'odevixibat est utilisé (voir rubrique 4.4).

Population pédiatrique

La sécurité et l'efficacité de l'odevixibat chez les enfants âgés de moins de 6 mois n'ont pas été établies. Aucune donnée n'est disponible.

Mode d'administration

Bylvay est destiné à une utilisation orale. À prendre avec ou sans aliments le matin (voir rubrique 5.2).

Les gélules de plus grande taille de 200 µg et 600 µg sont destinées à être ouvertes et saupoudrées sur les aliments mais elles peuvent aussi être avalées entières.

Les gélules de plus petite taille de 400 µg et 1 200 µg sont destinées à être avalées entières mais peuvent aussi être ouvertes et saupoudrées sur les aliments.

Si la gélule doit être avalée entière, il convient d'informer le patient de la prendre avec un verre d'eau, le matin.

Dans le cas où les gélules sont ouvertes, le patient doit suivre les instructions suivantes:

- Déposer une petite quantité (30 ml ou 2 cuillères à soupe) d'aliments mous (yaourt, compote de pommes, porridge, purée de bananes, purée de carottes, crème dessert au chocolat ou riz au lait) dans un bol. Les aliments doivent être à une température égale ou inférieure à la température ambiante.
- Tenir la gélule horizontalement par les deux extrémités, tourner les deux parties dans les sens opposés et tirer pour faire tomber les granules dans le bol d'aliments mous. La gélule doit être tapotée légèrement pour s'assurer que tous les granules en sont extraits.
- Répéter l'étape précédente si la dose nécessite plus d'une gélule.
- Mélanger délicatement les granules aux aliments mous avec une cuillère.
- Administrer la totalité de la dose immédiatement après avoir mélangé. Ne pas conserver le mélange en vue d'une utilisation ultérieure.
- Boire un verre d'eau après avoir pris la dose.
- Éliminer les enveloppes des gélules vides.

4.3 Contre-indications

Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.

4.4 Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Le mécanisme d'action de l'odevixibat nécessite que la circulation entéro-hépatique des acides biliaires et le transport des sels biliaires dans les canalicules biliaires soient préservés. Les affections, les médicaments ou les interventions chirurgicales qui altèrent soit la motilité gastro-intestinale, soit la circulation entéro-hépatique des acides biliaires, y compris le transport des sels biliaires vers les canalicules biliaires, sont susceptibles de réduire l'efficacité de l'odevixibat. Pour cette raison, par exemple, les patients atteints de PFIC de type 2 qui présentent une absence totale d'expression ou une anomalie fonctionnelle de la protéine BSEP (pompe d'export des sels biliaires) (c'est-à-dire les patients atteints du sous-type BSEP3 de la PFIC2) ne répondront pas à l'odevixibat.

Il existe peu ou pas de données cliniques sur l'odevixibat dans les sous-types de PFIC autres que 1 et 2.

Aucune étude n'a été menée chez les patients présentant une insuffisance hépatique sévère (classe C sur l'échelle de Child-Pugh) (voir rubrique 5.2). Des tests réguliers de la fonction hépatique doivent être envisagés pour les patients présentant une insuffisance hépatique sévère.

La diarrhée a été rapportée comme étant un effet indésirable fréquent chez les patients prenant de l'odevixibat. La diarrhée peut entraîner une déshydratation. Les patients doivent être surveillés régulièrement pour assurer une hydratation correcte pendant les épisodes de diarrhée (voir rubrique 4.8).

Dans les essais cliniques, une augmentation des valeurs des paramètres de la fonction hépatique a été observée chez certains patients recevant de l'odevixibat. Une évaluation de la fonction hépatique (alanine aminotransférase, aspartate aminotransférase, gamma-glutamyltransférase, phosphatase alcaline et bilirubine totale) est recommandée chez tous les patients avant l'instauration du traitement par Bylvay, avec une surveillance conforme à la pratique clinique standard.

Pour les patients présentant des augmentations des valeurs des paramètres de la fonction hépatique, une surveillance plus fréquente doit être envisagée.

Une évaluation des taux de vitamines liposolubles (vitamines A, D, E) et du rapport international normalisé (INR) est recommandée pour tous les patients avant l'instauration du traitement par Bylvay, avec une surveillance conforme à la pratique clinique standard.

Le traitement par l'odevixibat peut avoir une incidence sur l'absorption des médicaments liposolubles (voir rubrique 4.5).

4.5 Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Interactions induites par les transporteurs

L'odevixibat est un substrat de la P-glycoprotéine (P-gp), qui est un transporteur d'efflux. Chez des sujets adultes sains, l'administration concomitante d'une dose unique de 7 200 µg d'odevixibat et d'itraconazole, un inhibiteur puissant de la P-gp, a entraîné une augmentation d'environ 50 à 60 % de l'exposition plasmatique de l'odevixibat. Cette augmentation n'est pas considérée comme cliniquement significative. Aucune autre interaction potentiellement pertinente induite par les transporteurs n'a été identifiée *in vitro* (voir rubrique 5.2).

Interactions induites par le cytochrome P450

Des études *in vitro* ont montré que l'odevixibat n'a pas d'effet inducteur sur les enzymes CYP (voir rubrique 5.2).

Ces études *in vitro* ont montré que l'odevixibat est un inhibiteur du CYP3A4/5 (voir rubrique 5.2).

Chez des sujets adultes sains, l'utilisation concomitante d'odevixibat et de midazolam (un substrat du CYP3A4) administré par voie orale a entraîné une diminution de 30 % de l'aire sous la courbe (ASC) du midazolam et une diminution de moins de 20 % de l'exposition au 1-OH-midazolam, ce qui n'est pas considéré comme cliniquement significatif.

Aucune étude d'interaction n'a été réalisée avec l'acide ursodésoxycholique (AUDC) et la rifampicine.

Dans une étude d'interaction réalisée avec un contraceptif oral œstroprogestatif lipophile à base d'œstradiol (EE : 0,03 mg) et de lévonorgestrel (LVN : 0,15 mg) chez des femmes adultes en bonne santé, l'utilisation concomitante d'odevixibat n'a eu aucun effet sur l'ASC du LVN et a réduit l'ASC de l'EE de 17 %, ce qui n'est pas jugé cliniquement significatif. Aucune étude d'interaction n'ayant été réalisée avec d'autres médicaments lipophiles, un effet sur l'absorption d'autres médicaments liposolubles ne peut être exclu.

Lors des essais cliniques, une diminution des taux de vitamines liposolubles a été observée chez certains patients recevant de l'odevixibat. Les taux de vitamines liposolubles doivent être surveillés (voir rubrique 4.4).

Population pédiatrique

Aucune étude d'interaction n'a été réalisée chez des patients pédiatriques. Aucune différence n'est attendue entre les adultes et les enfants.

4.6 Fertilité, grossesse et allaitement

Femmes en âge de procréer

Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une méthode de contraception efficace lorsqu'elles sont traitées par Bylvay.

Grossesse

Il n'existe pas ou peu de données sur l'utilisation de l'odevixibat chez la femme enceinte. Les études effectuées chez l'animal ont mis en évidence une toxicité sur la reproduction (voir rubrique 5.3). Bylvay n'est pas recommandé au cours de la grossesse ni chez les femmes en âge de procréer n'utilisant pas de contraception.

Allaitement

On ignore si l'odevixibat ou ses métabolites sont excrétés dans le lait maternel. Il n'existe pas de données suffisantes sur l'excrétion de l'odevixibat dans le lait animal (voir rubrique 5.3).

Un risque pour les nouveau-nés/nourrissons ne peut être exclu. Une décision doit être prise soit d'interrompre l'allaitement, soit d'interrompre/de s'abstenir du traitement par Bylvay en prenant en compte le bénéfice de l'allaitement pour l'enfant au regard du bénéfice du traitement pour la femme.

Fertilité

Il n'existe pas de données concernant la fertilité humaine. Les études effectuées chez l'animal n'ont pas mis en évidence d'effets directs ou indirects sur la fertilité ou la reproduction (voir rubrique 5.3).

4.7 Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Bylvay n'a aucun effet ou un effet négligeable sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

4.8 Effets indésirables

Résumé du profil de sécurité

L'effet indésirable le plus fréquemment rapporté a été la diarrhée (7 % des patients).

Tableau récapitulatif des effets indésirables

Le tableau présente les effets indésirables identifiés lors d'essais cliniques menés chez des patients atteints de PFIC âgés de 4 mois à 25 ans (âge médian de 3 ans et 7 mois).

Les effets indésirables sont classés par classe de systèmes d'organes en appliquant les conventions suivantes: très fréquent ($\geq 1/10$), fréquent ($\geq 1/100$ à $< 1/10$), peu fréquent ($\geq 1/1\ 000$ à $< 1/100$), rare ($\geq 1/10\ 000$ à $< 1/1\ 000$), très rare ($< 1/10\ 000$), et fréquence indéterminée (ne peut pas être estimée sur la base des données disponibles).

Tableau 3: Fréquence des effets indésirables chez les patients atteints de PFIC

Classe de systèmes d'organes selon MedDRA	Fréquent
Affections gastro-intestinales	diarrhée, douleur abdominale ^a , diarrhée hémorragique, selles molles
Affections hépatobiliaires	hépatomégalie

^a y compris douleur abdominale haute

Description de certains effets indésirables

Effets indésirables gastro-intestinaux

Des effets indésirables gastro-intestinaux sont apparus à une fréquence de 11 % chez les patients traités par Bylvay. Les effets indésirables de type diarrhée, douleurs abdominales et selles molles ont été de courte durée, la plupart des effets ont duré au plus 5 jours; le délai médian de survenue du premier événement était de 16 jours. Tous les effets étaient de sévérité légère à modérée et sans gravité. Deux patients ont présenté une diarrhée cliniquement significative définie comme une diarrhée ayant persisté pendant 21 jours ou plus sans autre étiologie, d'intensité sévère, ayant nécessité une hospitalisation ou considérée comme un événement médical important, ou qui s'est accompagnée d'une déshydratation nécessitant un traitement par réhydratation orale ou intraveineuse et/ou une autre intervention thérapeutique (voir rubrique 4.4). Une interruption du traitement a été signalée pour cause de diarrhée chez 4 % des patients et une interruption du traitement par Bylvay pour cause de diarrhée a été rapportée chez 1 % des patients.

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via [le système national de déclaration - voir Annexe V](#).

4.9 Surdosage

Un surdosage peut entraîner des symptômes résultant d'une exagération des effets pharmacodynamiques connus du médicament, principalement une diarrhée et des effets gastro-intestinaux.

La dose maximale administrée à des sujets sains lors des essais cliniques était de 10 000 µg d'odevixibat en une seule prise, sans aucun effet indésirable.

En cas de surdosage, il convient de traiter les symptômes et de mettre en place des mesures correctives adaptées

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

Classe pharmacothérapeutique: Thérapeutique hépatique et biliaire, autres médicaments pour la thérapeutique biliaire, code ATC: A05AX05

Mécanisme d'action

L'odevixibat est un inhibiteur réversible, puissant et sélectif du transporteur iléal des acides biliaires.

Effets pharmacodynamiques

L'odevixibat agit localement dans l'iléon distal pour diminuer la réabsorption des acides biliaires et augmenter la clairance des acides biliaires par le côlon, réduisant ainsi la concentration sérique des acides biliaires. L'étendue de la réduction des taux sériques d'acides biliaires n'est pas corrélée à la pharmacocinétique systémique.

Efficacité clinique

L'efficacité de Bylvy chez les patients atteints de PFIC a été évaluée dans deux essais de phase 3. L'essai 1 était un essai de 24 semaines, randomisé, en double aveugle, contrôlé contre placebo, mené chez 62 patients ayant un diagnostic confirmé de PFIC de type 1 ou de type 2. Les patients ont été randomisés selon un rapport 1:1:1 pour recevoir le placebo, 40 ou 120 µg/kg/jour d'odevixibat et stratifiés selon le type de PFIC (1 ou 2) et l'âge (6 mois à 5 ans, 6 à 12 ans, et 13 à ≤ 18 ans). Les patients présentant des mutations pathologiques du gène ABCB11 qui prédisposent à une absence totale d'expression de la protéine BSEP et ceux présentant un taux d'ALAT > 10 fois la limite normale supérieure (LNS) ou un taux de bilirubine > 10 fois la LNS ont été exclus. 13 % des patients avaient déjà eu recours à un traitement chirurgical par diversion biliaire. Les patients ayant terminé l'essai 1 ont pu s'inscrire à l'essai 2, une étude d'extension ouverte de 72 semaines. Le critère principal d'évaluation de l'essai 1 était la proportion de patients présentant une réduction d'au moins 70 % des taux sériques d'acides biliaires à jeun ou ayant atteint un taux ≤ 70 µmol/l après 24 semaines.

La proportion d'évaluations positives du prurit par le patient sur la période de traitement de 24 semaines, sur la base d'une mesure des résultats rapportés par l'observateur (ObsRO), était un critère d'évaluation secondaire. Une évaluation positive du prurit correspondait à un score de ≤ 1 ou à une amélioration d'au moins 1 point par rapport à la situation initiale. Les évaluations du prurit ont été effectuées le matin et le soir à l'aide d'une échelle de 5 points (0 à 4). Les critères d'évaluation secondaires supplémentaires comprenaient les modifications observées entre le début et la fin du traitement sur la croissance, les paramètres de sommeil (ObsRO) et les taux d'ALAT.

L'âge médian (fourchette) des patients de l'essai 1 était de 3,2 ans (0,5 à 15,9 ans); 50 % étaient des hommes et 84 % étaient blancs. 27 % des patients étaient atteints de PFIC de type 1 et 73 % de PFIC de type 2. Lors de l'inclusion, 81 % des patients étaient traités par l'AUDC, 66 % par la rifampicine,

et 89 % par l'AUDC et/ou la rifampicine. L'insuffisance hépatique initiale selon la classification de Child-Pugh était légère chez 66 % des patients et modérée chez 34 % d'entre eux. Le débit de filtration glomérulaire estimé (DFGe) moyen initial (ET) était de 164 (30,6) ml/min/1,73 m². Les taux moyens initiaux (ET) d'ALAT, d'ASAT et de bilirubine étaient respectivement de 99 (116,8) U/l, 101 (69,8) U/l et 3,2 (3,57) mg/dl. Le score initial moyen (ET) du prurit (gamme: 0-4) et les taux sériques d'acides biliaires étaient similaires chez les patients traités par l'odevixibat (2,9 [0,089] et 252,1 [103,0] µmol/l, respectivement) et les patients sous placebo (3,0 [0,143] et 247,5 [101,1] µmol/l, respectivement).

Le tableau 4 présente une comparaison des principaux résultats d'efficacité de l'essai 1 entre l'odevixibat et le placebo. Ces données sont représentées graphiquement sur la période de traitement de 24 semaines sur la figure 1 (taux sériques d'acides biliaires) et la figure 2 (scores de grattage).

Tableau 4: Comparaison des principaux résultats d'efficacité de l'odevixibat par rapport au placebo sur la période de traitement de 24 semaines chez les patients atteints de PFIC dans l'essai 1

Critère d'efficacité	Placebo (N = 20)	Odevixibat		
		40 µg/kg/jour (N = 23)	120 µg/kg/jour (N = 19)	Total (N = 42)
Proportion de patients présentant une réduction des taux sériques d'acides biliaires à la fin du traitement				
n (%) (IC à 95 %)	0 (0,00 à 16,84)	10 (43,5) (23,19 à 65,51)	4 (21,1) (6,05 à 45,57)	14 (33,3) (19,57 à 49,55)
Différence entre les proportions par rapport au placebo (IC à 95 %)		0,44 (0,22 à 0,66)	0,21 (0,02 à 0,46)	0,33 (0,09 à 0,50)
Valeur unilatérale de p ^a		0,0015	0,0174	0,0015
Proportion d'évaluations positives du prurit pendant la période de traitement				
Proportion	28,74	58,31	47,69	53,51
Différence entre les proportions (ES) par rapport au placebo (IC à 95 %) ^b		28,23 (9,18) (9,83 à 46,64)	21,71 (9,89) (1,87 à 41,54)	24,97 (8,24) (8,45 à 41,49)

^aSelon le test de Cochran Mantel Haenszel stratifié par type de PFIC. Les valeurs de p pour les groupes de doses sont ajustées pour tenir compte de la multiplicité.

^bSelon les moyennes des moindres carrés d'un modèle d'analyse de covariance avec les scores de prurit initiaux diurnes et nocturnes comme covariables et le groupe de traitement et les facteurs de stratification (type de PFIC et catégorie d'âge) comme effets fixes.

Tableau 5: Comparaison des résultats d'efficacité pour la croissance et les paramètres biochimiques de la fonction hépatique observés avec l'odevixibat par rapport au placebo sur une période de traitement de 24 semaines chez les patients atteints de PFIC dans l'essai 1

Critère d'évaluation de l'efficacité	Placebo (N = 20)	Odevixibat		
		40 µg/kg/jour (N = 23)	120 µg/kg/jour (N = 19)	Total (N = 42)
Taux d'alanine aminotransférase (U/l) (moyen [ES])				
Valeur de référence	76,9 (12,57)	127,7 (34,57)	89,1 (19,95)	110,2 (20,96)
Modification après 24 semaines	3,7 (4,95)	-27,9 (17,97)	-25,3 (22,47)	-26,7 (13,98)
Différence moyenne par rapport au placebo (IC à 95 %) ^a		-14,8 (16,63) (-48,3 à 18,7)	-14,9 (17,25) (-49,6 à 19,9)	-14,8 (15,05) (-45,1 à 15,4)
Taux d'aspartate aminotransférase (U/l) (moyen [ES])				
Valeur de référence	90,2 (11,59)	114,2 (17,24)	96,0 (16,13)	106,0 (11,87)
Modification après 24 semaines	4,7 (5,84)	-36,7 (12,21)	-27,0 (19,42)	-32,1 (11,02)
Taux de bilirubine totale (µmol/l) (moyen [ES])				
Valeur de référence	53,3 (12,97)	52,2 (10,13)	57,0 (18,05)	54,4 (9,75)
Modification après 24 semaines	-9,6 (15,16)	-23,7 (9,23)	-19,3 (13,62)	-21,7 (7,92)
Scores z de la taille (moyens [ES])				
Valeur de référence	-2,26 (0,34)	-1,45 (0,27)	-2,09 (0,37)	-1,74 (0,23)
Modification après 24 semaines	-0,16 (0,10)	0,05 (0,11)	0,00 (0,16)	0,03 (0,09)
Différence moyenne par rapport au placebo (IC à 95 %) ^a		0,32 (0,16) (0,00 à 0,65)	0,15 (0,17) (-0,18 à 0,48)	0,24 (0,14) (-0,05 à 0,53)
Scores z du poids (moyens [ES])				
Valeur de référence	-1,52 (0,32)	-0,74 (0,27)	-1,19 (0,35)	-0,94 (0,21)
Modification après 24 semaines	0,10 (0,10)	0,29 (0,11)	0,15 (0,12)	0,22 (0,08)
Différence moyenne par rapport au placebo (IC à 95 %) ^a		0,28 (0,14) (-0,01 à 0,57)	0,08 (0,15) (-0,22 à 0,37)	0,18 (0,13) (-0,08 à 0,44)

^aSelon les moyennes des moindres carrés d'un modèle mixte de mesures répétées (MMMR) avec la valeur initiale comme covariable, et le groupe de traitement, la séance de traitement, l'interaction traitement/séance, l'interaction traitement/valeur initiale et les facteurs de stratification (type de PFIC et catégorie d'âge) comme effets fixes.

L'essai 2 sont les données intermédiaires issues d'une étude d'extension ouverte de 72 semaines en cours chez des patients atteints de PFIC traités par 120 µg/kg/jour de Bylvay. Un effet durable sur la réduction des taux sériques d'acides biliaires, une amélioration du score de prurit et des taux d'ALAT, d'ASAT et de bilirubine totale ont été observés chez les 79 patients (PFIC1 [22 %], PFIC2 [51 %], PFIC3 [5 %] ou PFIC6 [1 %]) traités par 120 µg/kg/jour de Bylvay pendant 48 semaines. Sur ces 79 patients, 45 patients 13, 30, 1 et 1 atteints de PFIC1, PFIC2, PFIC3 et PFIC6 respectivement ont été évalués pendant ou au-delà de 48 semaines de traitement par l'odevixibat, et 9, 21, 4 et 0 patients respectivement, n'avaient pas atteint 48 semaines de traitement et étaient en cours de traitement à la date de recueil des données. Au total, 7 patients atteints de PFIC2 ont arrêté avant 48 semaines de traitement par l'odevixibat. L'amélioration des scores z de la taille et du poids indique une vitesse de croissance accrue et la possibilité d'une croissance de rattrapage chez les enfants en croissance active.

Population pédiatrique

L'Agence européenne des médicaments a différé l'obligation de soumettre les résultats des études réalisées avec Bylvay dans la population pédiatrique de moins de 6 mois (voir rubrique 4.2 pour les informations concernant l'usage pédiatrique).

Circonstances exceptionnelles

Une autorisation de mise sur le marché «sous circonstances exceptionnelles» a été délivrée pour ce médicament. Cela signifie qu'en raison de la rareté de cette maladie, il n'a pas été possible d'obtenir des informations complètes concernant ce médicament. L'Agence européenne des médicaments réévaluera chaque année toute nouvelle information qui pourrait être disponible, et, si nécessaire, ce RCP sera mis à jour.

5.2 Propriétés pharmacocinétiques

Absorption

L'odevixibat est très peu absorbé après administration par voie orale; les données de biodisponibilité absolue chez l'homme ne sont pas disponibles, et la biodisponibilité relative estimée est $< 1\%$. Le pic de concentration plasmatique de l'odevixibat (C_{max}) est atteint en 1 à 5 heures. Les valeurs de C_{max} simulées dans une population de patients pédiatriques atteints de PFIC pour des doses de 40 et 120 $\mu\text{g}/\text{kg}/\text{jour}$ sont respectivement de 0,211 ng/ml et 0,623 ng/ml, et les valeurs de l'ASC sont respectivement de 2,26 ng \times h/ml et de 5,99 ng \times h/ml. Une accumulation minimale de l'odevixibat est observée après une dose quotidienne unique.

Effet des aliments

L'exposition systémique de l'odevixibat ne permet pas de prédire son efficacité. Par conséquent, aucune adaptation posologique en fonction des effets des aliments n'est jugée nécessaire. Une administration avec un repas riche en matières grasses (800 à 1 000 calories, environ 50 % de la teneur calorique totale du repas provenant des matières grasses) a entraîné des diminutions d'environ 72 % et 62 % de la C_{max} et de l'ASC₀₋₂₄, respectivement, par rapport à une administration en conditions de jeûne. Lorsque l'odevixibat a été saupoudré sur une compote de pommes, des diminutions d'environ 39 % et 36 % de la C_{max} et de l'ASC₀₋₂₄, respectivement, ont été observées par rapport à une administration en conditions de jeûne. Compte tenu de l'absence de rapport PK/PD et de la nécessité de saupoudrer le contenu de la gélule d'odevixibat sur les aliments pour les enfants en bas âge, l'odevixibat peut être administré avec les aliments.

Distribution

L'odevixibat se lie à plus de 99 % aux protéines plasmatiques humaines. Les volumes apparents de distribution moyens ajustés au poids corporel (V/F) chez les patients pédiatriques pour les posologies de 40 et 120 $\mu\text{g}/\text{kg}/\text{jour}$ sont de 40,3 et 43,7 l/kg, respectivement.

Biotransformation

L'odevixibat est métabolisé de façon minime chez l'homme.

Élimination

Après administration d'une dose orale unique de 3 000 μg d'odevixibat radiomarqué chez des adultes en bonne santé, en moyenne 82,9 % de la dose administrée ont été retrouvés dans les selles et moins de 0,002 % a été retrouvé dans les urines. Il a été déterminé que plus de 97 % de la radioactivité fécale était de l'odevixibat sous forme inchangée.

Les clairances corporelles totales apparentes moyennes (CL/F) chez les patients pédiatriques pour les posologies de 40 et 120 µg/kg/jour sont respectivement de 26,4 et 23,0 l/kg/h, et la demi-vie moyenne est d'environ 2,5 heures.

Linéarité/non-linéarité

La C_{max} et l' ASC_{0-t} augmentent avec l'augmentation des posologies de manière proportionnelle à la dose; cependant, en raison de la forte variabilité interindividuelle d'environ 40 %, il n'est pas possible d'estimer avec précision la proportionnalité de la dose.

Relations pharmacocinétique/pharmacodynamique

En accord avec le mécanisme et le site d'action de l'odevixibat dans le tractus gastro-intestinal, aucune relation entre l'exposition systémique et les effets cliniques n'est observée. De même, aucune relation dose-réponse n'a pu être établie pour la gamme de doses étudiée (10-200 µg/kg/jour) ni au niveau des paramètres pharmacodynamiques C4 et FGF19.

Populations particulières

Aucune différence cliniquement significative de la pharmacocinétique de l'odevixibat n'a été observée sur la base de l'âge, du sexe ou de la race.

Patients présentant une insuffisance hépatique

La majorité des patients atteints de PFIC présentaient un certain degré d'insuffisance hépatique en raison de la maladie. Le métabolisme hépatique de l'odevixibat n'est pas une composante majeure de l'élimination de l'odevixibat. L'analyse des données d'une étude contrôlée contre placebo chez des patients atteints de PFIC de types 1 et 2 n'a pas mis en évidence d'influence importante sur le plan clinique d'une légère altération de la fonction hépatique (classe A sur l'échelle de Child-Pugh) sur la pharmacocinétique de l'odevixibat. Bien que les valeurs CL/F ajustées au poids corporel étaient plus faibles et que les valeurs V/F ajustées au poids corporel étaient plus importantes chez les patients pédiatriques atteints de PFIC de classe B sur l'échelle de Child-Pugh par rapport aux sujets sains, le profil de sécurité était comparable entre les groupes de patients. Les patients présentant une insuffisance hépatique sévère (classe C sur l'échelle de Child-Pugh) n'ont pas été étudiés.

Patients présentant une insuffisance rénale

Il n'existe pas de données cliniques chez les patients atteints d'insuffisance rénale, mais l'influence de l'insuffisance rénale devrait être faible compte tenu de la faible exposition systémique à l'odevixibat et du fait qu'il ne soit pas excrété dans les urines.

Études *in vitro*

Les études *in vitro* ont montré que l'odevixibat n'inhibe pas le CYP 1A2, le CYP 2B6, le CYP 2C8, le CYP 2C9, le CYP 2C19 ou le CYP 2D6 à des concentrations cliniquement pertinentes, mais qu'il est un inhibiteur du CYP3A4/5.

L'odevixibat n'inhibe pas les transporteurs P-gp, la protéine de résistance au cancer du sein (BCRP), les transporteurs d'anions organiques (OATP1B1, OATP1B3, OAT1, OAT3), le transporteur de cations organiques (OCT2), le transporteur d'extrusion de multiples médicaments et toxines (MATE1 ou MATE2-K).

L'odevixibat n'est pas un substrat de la BCRP.

5.3 Données de sécurité préclinique

Les effets indésirables décrits ci-dessous n'ont pas été observés dans les études cliniques, mais ont été constatés chez des animaux soumis à des niveaux d'exposition semblables à ceux utilisés pour l'homme et pourraient avoir une signification clinique.

Toxicité pour la reproduction et le développement

Chez des lapines blanches de Nouvelle-Zélande gravides, une mise bas/avortement précoce a été observé(e) chez deux lapines recevant de l'odevixibat pendant la période d'organogenèse du développement fœtal à une exposition $\geq 2,3$ fois l'exposition clinique anticipée (sur la base de l'ASC₀₋₂₄ plasmatique totale de l'odevixibat). Des réductions du poids corporel maternel et de la consommation alimentaire ont été notées dans tous les groupes traités (transitoires à une exposition 1,1 fois la dose prévue).

À partir d'une exposition 1,1 fois l'exposition clinique humaine (sur la base de l'ASC₀₋₂₄ plasmatique totale de l'odevixibat), il a été constaté que 7 fœtus (1,3 % de tous les fœtus des lapines exposées à l'odevixibat) dans tous les groupes traités présentaient des anomalies cardiovasculaires (notamment caractérisées par un diverticule ventriculaire, un petit ventricule et un arc aortique dilaté). Aucune malformation de ce type n'a été observée lorsque l'odevixibat a été administré à des rates gravides. En raison des résultats obtenus chez les lapins, un effet de l'odevixibat sur le développement cardiovasculaire ne peut être exclu.

L'odevixibat n'a pas eu d'effet sur les performances de reproduction, la fertilité, le développement embryo-fœtal ou le développement prénatal/postnatal chez le rat à une exposition 133 fois l'exposition clinique anticipée (sur la base de l'ASC₀₋₂₄ plasmatique totale de l'odevixibat), y compris chez les juvéniles (exposition 63 fois l'exposition humaine anticipée).

Les informations sur l'excrétion de l'odevixibat dans le lait des animaux sont insuffisantes. La présence d'odevixibat dans le lait maternel n'a pas été mesurée dans les études effectuées chez l'animal. Une exposition a été mise en évidence chez les petits allaités au cours de l'étude de toxicité sur le développement pré- et post-natal chez le rat (3,2 à 52,1 % de la concentration plasmatique d'odevixibat des mères allaitantes). Il est donc possible que l'odevixibat soit présent dans le lait maternel.

6. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Contenu de la gélule

Cellulose microcristalline
Hypromellose (Ph. Eur.)

Enveloppe de la gélule

Bylway 200 µg et 600 µg, gélules
Hypromellose
Dioxyde de titane (E171)
Oxyde de fer jaune (E172)

Bylway 400 µg et 1 200 µg, gélules
Hypromellose
Dioxyde de titane (E171)
Oxyde de fer jaune (E172)
Oxyde de fer rouge (E172)

Encre de marquage

Laque (Ph. Eur.)
Propylène glycol
Oxyde de fer noir (E172)

6.2 Incompatibilités

Sans objet.

6.3 Durée de conservation

3 ans

6.4 Précautions particulières de conservation

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

6.5 Nature et contenu de l'emballage extérieur

Flacon en polyéthylène haute densité (PEHD) muni d'un bouchon inviolable à l'épreuve des enfants en polypropylène.

Présentation: 30 gélules

6.6 Précautions particulières d'élimination

Tout médicament non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/001

EU/1/21/1566/002

EU/1/21/1566/003

EU/1/21/1566/004

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation: 16 juillet 2021

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'Agence européenne des médicaments <http://www.ema.europa.eu>.

ANNEXE II

- A. FABRICANT(S) RESPONSABLE(S) DE LA LIBÉRATION DES LOTS**
- B. CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION**
- C. AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**
- D. CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D'UNE UTILISATION SURE ET EFFICACE DU MEDICAMENT**
- E. OBLIGATION SPÉCIFIQUE RELATIVE AUX MESURES POST-AUTORISATION CONCERNANT L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ DANS DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES**

A. FABRICANT RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS

Nom et adresse du fabricant responsable de la libération des lots

Almac Pharma Services Limited
Seagoe Industrial Estate
Portadown, Craigavon
Comté d'Armagh
BT63 5UA
Royaume-Uni (Irlande du Nord)

B. CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION

Médicament soumis à prescription médicale restreinte (voir annexe I: résumé des caractéristiques du produit, rubrique 4.2).

C. AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

• Rapports périodiques actualisés de sécurité (PSUR)

Les exigences relatives à la soumission des PSUR pour ce médicament sont définies dans la liste des dates de référence de l'Union (liste EURD) prévue à l'article 107 quater, paragraphe 7, de la directive 2001/83/CE et toute ses actualisations publiées sur le portail web européen des médicaments.

Le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché soumet le premier PSUR pour ce médicament dans un délai de 6 mois suivant l'octroi de l'autorisation.

D. CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D'UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT

• Plan de gestion des risques (PGR)

Le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché réalise les activités de pharmacovigilance et interventions requises décrites dans le PGR adopté et présenté dans le Module 1.8.2 de l'autorisation de mise sur le marché, ainsi que toutes actualisations ultérieures adoptées du PGR.

De plus, un PGR actualisé doit être soumis:

- à la demande de l'Agence européenne des médicaments;
- dès lors que le système de gestion des risques est modifié, notamment en cas de réception de nouvelles informations pouvant entraîner un changement significatif du profil bénéfice/risque, ou lorsqu'une étape importante (pharmacovigilance ou réduction du risque) est franchie.

E. OBLIGATION SPÉCIFIQUE RELATIVE AUX MESURES POST-AUTORISATION CONCERNANT L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ DANS DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Une autorisation de mise sur le marché dans des circonstances exceptionnelles ayant été délivrée, et conformément à l'article 14, paragraphe 8, du règlement (CE) n° 726/2004, le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché doit réaliser, selon le calendrier indiqué, les mesures suivantes:

Description	Données devant être fournies
<p>Afin d'étudier si le traitement par l'odéxivibat retarde le recours à un traitement chirurgical par diversion biliaire et/ou à la transplantation hépatique, par comparaison avec des patients atteints de PFIC non traités, le titulaire de l'AMM doit mener et soumettre les résultats d'une étude basée sur les données d'un registre de maladies chez les patients atteints de cholestase intrahépatique progressive familiale (PFIC) âgés de 6 mois ou plus selon un protocole convenu.</p>	<p>Des rapports intermédiaires annuels doivent être soumis en même temps que les réévaluations annuelles.</p>

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

EMBALLAGE EXTÉRIEUR DES GÉLULES DE 200 MICROGRAMMES

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 200 microgrammes, gélules
odevixibat

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque gélule contient 200 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

3. LISTE DES EXCIPIENTS

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

gélule

30 gélules

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie orale

6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/001

13. NUMÉRO DU LOT

Lot

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

Bylvay 200 µg

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

PC
SN
NN

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

ÉTIQUETTE DU FLACON POUR GÉLULES DE 200 MICROGRAMMES

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 200 microgrammes, gélules
odevixibat

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque gélule contient 200 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

3. LISTE DES EXCIPIENTS

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

gélule

30 gélules

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie orale

6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/001

13. NUMÉRO DU LOT

Lot

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

EMBALLAGE EXTÉRIEUR DES GÉLULES DE 400 MICROGRAMMES

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 400 microgrammes, gélules
odevixibat

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque gélule contient 400 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

3. LISTE DES EXCIPIENTS

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

gélule

30 gélules

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie orale

6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/002

13. NUMÉRO DU LOT

Lot

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

Bylvay 400 µg

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

PC
SN
NN

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE
ÉTIQUETTE DU FLACON POUR GÉLULES DE 400 MICROGRAMMES**

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 400 microgrammes, gélules
odevixibat

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque gélule contient 400 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

3. LISTE DES EXCIPIENTS

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

gélule

30 gélules

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie orale

**6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE
CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/002

13. NUMÉRO DU LOT

Lot

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR
EMBALLAGE EXTÉRIEUR DES GÉLULES DE 600 MICROGRAMMES**

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 600 microgrammes, gélules
odevixibat

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque gélule contient 600 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

3. LISTE DES EXCIPIENTS

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

gélule

30 gélules

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie orale

**6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE
CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/003

13. NUMÉRO DU LOT

Lot

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

Bylvay 600 µg

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

PC
SN
NN

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE
ÉTIQUETTE DU FLACON POUR GÉLULES DE 600 MICROGRAMMES**

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 600 microgrammes, gélules
odevixibat

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque gélule contient 600 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

3. LISTE DES EXCIPIENTS

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

gélule

30 gélules

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie orale

**6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE
CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/003

13. NUMÉRO DU LOT

Lot

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR
EMBALLAGE EXTÉRIEUR DES GÉLULES DE 1 200 MICROGRAMMES**

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 1 200 microgrammes, gélules
odevixibat

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque gélule contient 1 200 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

3. LISTE DES EXCIPIENTS

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

gélule

30 gélules

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie orale

**6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE
CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/004

13. NUMÉRO DU LOT

Lot

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

Bylvay 1 200 µg

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

PC
SN
NN

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE
ÉTIQUETTE DU FLACON POUR GÉLULES DE 1 200 MICROGRAMMES**

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

Bylvay 1 200 microgrammes, gélules
odevixibat

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque gélule contient 1 200 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

3. LISTE DES EXCIPIENTS

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

gélule

30 gélules

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie orale

**6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE
CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/21/1566/004

13. NUMÉRO DU LOT

Lot

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

B. NOTICE

Notice: Information du patient

Bylvay 200 microgrammes, gélules
Bylvay 400 microgrammes, gélules
Bylvay 600 microgrammes, gélules
Bylvay 1 200 microgrammes, gélules
odevixibat

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance supplémentaire qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Vous pouvez y contribuer en signalant tout effet indésirable que vous observez. Voir en fin de rubrique 4 comment déclarer les effets indésirables.

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice (voir rubrique 4).

Que contient cette notice?

1. Qu'est-ce que Bylvay et dans quels cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Bylvay
3. Comment prendre Bylvay
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Bylvay
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Bylvay et dans quels cas est-il utilisé

Bylvay contient la substance active odevixibat. L'odevixibat est un médicament qui augmente l'élimination des acides biliaires hors de l'organisme. Les acides biliaires sont des composants de la bile, un liquide digestif synthétisé par le foie et sécrété dans les intestins. L'odevixibat bloque le mécanisme qui réabsorbe normalement les acides biliaires au niveau des intestins après qu'ils aient fait leur travail. Cela permet leur élimination hors de l'organisme dans les selles.

Bylvay est utilisé pour traiter la cholestase intrahépatique progressive familiale (PFIC) chez les patients âgés de 6 mois ou plus. La PFIC est une maladie du foie causée par une accumulation d'acides biliaires (cholestase) qui s'aggrave avec le temps et s'accompagne souvent de fortes démangeaisons.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Bylvay

Ne prenez jamais Bylvay

- si vous êtes allergique à l'odevixibat ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Bylvay dans les cas suivants :

- on vous a diagnostiqué une absence totale d'expression ou une anomalie fonctionnelle de la protéine BSEP (pompe d'export des sels biliaires);

- une fonction hépatique sévèrement réduite;
 - une réduction de la motilité de l'estomac ou de l'intestin, ou une réduction de la circulation des acides biliaires entre le foie, la bile et l'intestin grêle due à un médicament, une intervention chirurgicale ou une maladie autre que le PFIC,
- en effet, ces réductions peuvent réduire l'effet de l'odevixibat.

Adressez-vous à votre médecin en cas de diarrhée pendant la prise de Bylvay. Il est recommandé aux patients présentant une diarrhée de boire suffisamment de liquide pour empêcher la déshydratation.

Une augmentation des valeurs des tests de la fonction hépatique peut se produire chez certains patients recevant Bylvay. Une évaluation de la fonction hépatique est recommandée pour tous les patients avant le début du traitement par Bylvay. Votre médecin peut recommander une surveillance plus fréquente si vous avez des valeurs des tests de la fonction hépatique élevées.

Votre médecin peut recommander une évaluation des taux sanguins de vitamines A, D et E et de la valeur de coagulation sanguine (RIN) avant et pendant le traitement par Bylvay.

Enfants

Bylvay n'est pas recommandé pour les bébés de moins de 6 mois car on ne sait pas si le médicament est sûr et efficace dans ce groupe d'âge.

Autres médicaments et Bylvay

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

Le traitement par l'odevixibat peut affecter l'absorption des vitamines liposolubles telles que les vitamines A, D et E, et de certains médicaments.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin avant de prendre ce médicament.

Bylvay n'est pas recommandé au cours de la grossesse ni chez les femmes en âge de procréer n'utilisant pas de contraception.

On ne sait pas si l'odevixibat peut passer dans le lait maternel et affecter le bébé. Votre médecin vous aidera à décider si vous devez arrêter l'allaitement ou éviter le traitement par Bylvay, en tenant compte des avantages de l'allaitement pour le bébé et du traitement par Bylvay pour la mère.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Bylvay n'a aucun effet ou un effet négligeable sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

3. Comment prendre Bylvay

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Le traitement doit être instauré et supervisé par un médecin expérimenté dans la prise en charge des maladies hépatiques progressives avec réduction du flux biliaire.

La dose de Bylvay dépend de votre poids. Votre médecin déterminera le nombre et le dosage des gélules que vous devez prendre.

La dose recommandée est de

- 40 microgrammes d'odevixibat par kilogramme de poids corporel une fois par jour.

- Si le médicament n'est pas suffisamment efficace après 3 mois, votre médecin peut augmenter la dose à 120 microgrammes d'odevixibat par kilogramme de poids corporel (jusqu'à un maximum de 7200 microgrammes une fois par jour).

Aucune différence de dose n'est recommandée pour les adultes.

Mode d'administration

Prenez les gélules une fois par jour, le matin, avec ou sans aliments.

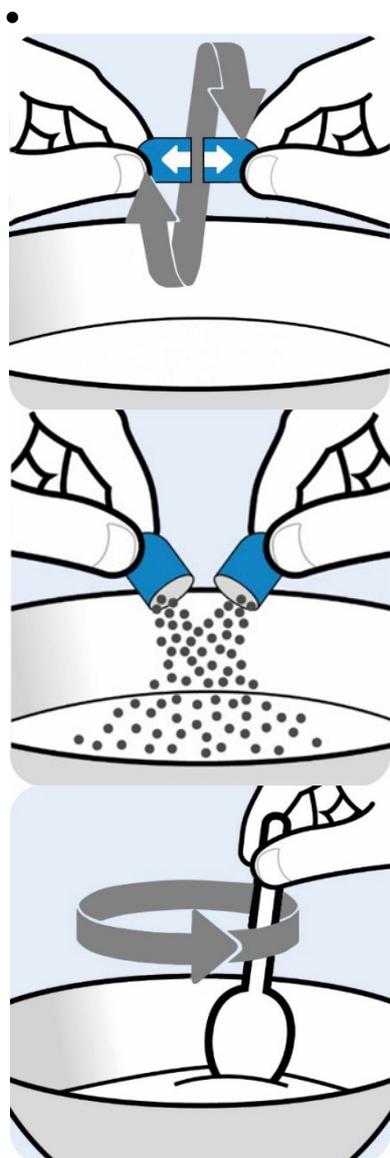
Toutes les gélules peuvent être avalées entières avec un verre d'eau ou ouvertes et saupoudrées sur les aliments.

Les gélules de plus grande taille de 200 et 600 microgrammes sont destinées à être ouvertes et saupoudrées sur les aliments, mais peuvent être avalées entières.

Les gélules de plus petite taille de 400 et 1 200 microgrammes sont destinées à être avalées entières mais peuvent être ouvertes et saupoudrées sur les aliments.

Instructions pour ouvrir les gélules et saupoudrer le contenu sur les aliments:

- déposer une petite quantité d'aliments mous dans un bol (2 cuillères à soupe ou 30 ml de yaourt, de compote de pommes, de purée de bananes ou de carottes, de crème dessert au chocolat, de riz au lait ou de porridge). Les aliments doivent être à température ambiante ou en dessous.



- Tenir la gélule horizontalement aux deux extrémités et tourner les deux parties dans les sens opposés.

- Tirer pour vider le contenu dans le bol d'aliments mous.

- Tapoter légèrement la gélule pour s'assurer que tous les granules sont tombés.

- Répéter l'étape précédente si la dose nécessite plus d'une gélule.

- Mélanger délicatement le contenu de la gélule dans les aliments mous.

- Prendre la totalité de la dose immédiatement après avoir mélangé. Ne pas conserver le mélange en vue d'une utilisation ultérieure.
- Boire un verre d'eau après avoir pris la dose.
- Éliminer les enveloppes des gélules vides.

Si le médicament n'améliore pas votre état de santé après 6 mois de traitement quotidien continu, votre médecin vous recommandera un autre traitement.

Si vous avez pris plus de Bylvay que vous n'auriez dû

Informez votre médecin si vous pensez avoir pris trop de Bylvay.

Les symptômes possibles d'un surdosage sont une diarrhée et des problèmes gastro-intestinaux.

Si vous oubliez de prendre Bylvay

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre. Prenez la dose suivante à l'heure habituelle.

Si vous arrêtez de prendre Bylvay

N'arrêtez pas de prendre Bylvay sans en parler d'abord à votre médecin.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Des effets indésirables peuvent apparaître aux fréquences suivantes:

Fréquents (pouvant toucher jusqu'à 1 personne sur 10)

- diarrhée, y compris diarrhée avec selles sanglantes, selles molles
- douleurs abdominales
- augmentation de la taille du foie

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Cela s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via [le système national de déclaration décrit en Annexe V](#). En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Bylvay

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte et sur le flacon après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Conservez le médicament dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière. À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Bylvay

- La substance active est l'odevixibat.
Chaque gélule de Bylvay 200 microgrammes contient 200 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).
Chaque gélule de Bylvay 400 microgrammes contient 400 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).
Chaque gélule de Bylvay 600 microgrammes contient 600 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).
Chaque gélule de Bylvay 1 200 microgrammes contient 1 200 microgrammes d'odevixibat (sous forme sesquihydratée).

- Les autres composants sont :

Contenu de la gélule

Cellulose microcristalline
Hypromellose

Enveloppe de la gélule

Bylvay 200 microgrammes et 600 microgrammes, gélules

Hypromellose
Dioxyde de titane (E171)
Oxyde de fer jaune (E172)

Bylvay 400 microgrammes et 1 200 microgrammes, gélules

Hypromellose
Dioxyde de titane (E171)
Oxyde de fer jaune (E172)
Oxyde de fer rouge (E172)

Encre de marquage

Laque
Propylène glycol
Oxyde de fer noir (E172)

Comment se présente Bylvay et contenu de l'emballage extérieur

Bylvay 200 microgrammes, gélules:

Gélules de taille 0 (21,7 mm × 7,64 mm) composée d'une coiffe opaque ivoire et d'un corps opaque blanc; portant l'inscription à l'encre noire «A200».

Bylvay 400 microgrammes, gélules:

Gélules de taille 3 (15,9 mm × 5,82 mm) composée d'une coiffe opaque orange et d'un corps opaque blanc; portant l'inscription à l'encre noire «A400».

Bylvay 600 microgrammes, gélules:

Gélules de taille 0 (21,7 mm × 7,64 mm) composée d'une coiffe et d'un corps opaques ivoire; portant l'inscription à l'encre noire «A600».

Bylvay 1 200 microgrammes, gélules:

Gélules de taille 3 (15,9 mm × 5,82 mm) composée d'une coiffe et d'un corps opaques orange ; portant l'inscription à l'encre noire « A1 200 ».

Les gélules Bylvay sont conditionnées dans un flacon en plastique muni d'un bouchon inviolable à l'épreuve des enfants en polypropylène. Présentation : 30 gélules

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché

Ipsen Pharma
65 quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt
France

Fabricant

Almac Pharma Services Limited
Seagoe Industrial Estate
Portadown, Craigavon
Comté d'Armagh
BT63 5UA
Royaume-Uni (Irlande du Nord)

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

België/Belgique/Belgien/Luxembourg/ Luxemburg

Ipsen NV
België/Belgique/Belgien
Tél/Tel: +32 9 243 96 00

Italia

Ipsen SpA
Tel: + 39 02 39 22 41

България

Swixx Biopharma EOOD
Тел.: +359 (0)2 4942 480

Latvija

Ipsen Pharma representative office
Tel: + 371 67622233

Česká republika

Ipsen Pharma s.r.o
Tel: +420 242 481 821

Lietuva

Ipsen Pharma SAS Lietuvos filialas
Tel: +370 700 33305

Danmark, Norge, Suomi/Finland, Sverige, Ísland

Institut Produits Synthèse (IPSEN) AB
Sverige/Ruotsi/Svíþjóð
Tlf/Puh/Tel/Sími: +46 8 451 60 00

Magyarország

IPSEN Pharma Hungary Kft.
Tel.: + 36 1 555 5930

Deutschland, Österreich

Ipsen Pharma GmbH
Deutschland
Tel: +49 89 2620 432 89

Nederland

Ipsen Farmaceutica B.V. Tel: +31 (0) 23 554 1600

Eesti

Centralpharma Communications OÜ
Tel: +372 60 15 540

Polska

Ipsen Poland Sp. z o.o.
Tel.: + 48 22 653 68 00

Ελλάδα, Κύπρος, Malta

Ipsen Μονοπρόσωπη ΕΠΕ
Ελλάδα

Portugal

Ipsen Portugal - Produtos Farmacêuticos S.A.
Tel: + 351 21 412 3550

Τηλ: +30 210 984 3324

España

Ipsen Pharma, S.A.U.
Tel: +34 936 858 100

România

Ipsen Pharma România SRL
Tel: + 40 21 231 27 20

France

Ipsen Pharma
Tél : +33 (0)1 58 33 50 00

Slovenija

Swixx Biopharma d.o.o.
Tel: + 386 1 2355 100

Hrvatska

Swixx Biopharma d.o.o.
Tel: +385 1 2078 500

Slovenská republika

Ipsen Pharma, organizačná zložka
Tel: + 420 242 481 821

Ireland, United Kingdom (Northern Ireland)

Ipsen Pharmaceuticals Limited
Tel: +44 (0)1753 62 77 77

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est

Une autorisation de mise sur le marché « sous circonstances exceptionnelles » a été délivrée pour ce médicament. Cela signifie qu'en raison de la rareté de cette maladie il est impossible d'obtenir des informations complètes sur ce médicament.

L'Agence européenne du médicament réévaluera chaque année toute nouvelle information sur ce médicament, et, si nécessaire, cette notice sera mise à jour.

Autres sources d'informations

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'Agence européenne des médicaments <http://www.ema.europa.eu>.

Il existe aussi des liens vers d'autres sites concernant les maladies rares et leur traitement.